

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

87/50



# STATEMENT DISCOURS

MINISTER  
FOR  
EXTERNAL  
RELATIONS.

MINISTRE  
DES  
RELATIONS  
EXTÉRIEURES.

"INTERNATIONALISME CONSTRUCTIF:  
PAS DE PAROLES MAIS DES ACTES"

Allocution de  
l'honorable Monique Landry,  
ministre des Relations  
extérieures, à l'occasion de la  
Conférence du Groupe des 78

STONEY LAKE (ONTARIO)

Le 25 septembre 1987

Chers amis du Groupe des 78,

Au moment de passer en revue les noms des membres de votre Groupe, deux pensées me sont venues à l'esprit.

Premièrement, quelle extraordinaire assemblée de Canadiens vous faites et quelle façon remarquable, unis par vos préoccupations, vous représentez toutes les facettes de notre mosaïque: gens de toutes conditions, écrivains, gens d'affaires, syndicalistes, chefs religieux, hommes politiques - oui même des hommes politiques, des prix Nobel et, j'allais oublier, des experts politiques et des spécialistes des relations internationales.

Deuxièmement, la sensation intime qu'un sentiment commun unit tous ces noms, comme si c'était - et ce l'est - de la compassion, un dévouement constant et formidable à l'amélioration de l'humanité.

Vous représentez, d'une certaine façon, les valeurs authentiques du Canada - valeurs qui, avec le temps et en dépit de l'évolution constante de la situation dans notre monde agité, ont valu au Canada respect, reconnaissance et estime partout à l'étranger. Si le gouvernement et le Groupe des 78 ne sont pas toujours d'accord sur les moyens - les 78 s'accordent-ils eux mêmes toujours entre eux? - ils sont toujours unanimes quant aux objectifs.

En 1981, le Groupe des 78 a adressé au premier ministre de l'époque une lettre proposant que le Canada adopte une approche intégrée à l'égard de sa politique étrangère. Je crois qu'il est juste de dire que le gouvernement actuel a fait de grand progrès dans la voie de la réalisation de cet objectif que nous avons fait entièrement nôtre dès notre arrivée au pouvoir.

En fait, je ne puis m'empêcher de noter le lien étroit - sinon nécessairement concerté - qui existe entre l'action de votre Groupe et ce qui est maintenant devenu la marque du gouvernement dans le domaine de la politique étrangère: l'internationalisme constructif.

Permettez-moi de vous en donner un exemple: le Groupe des 78 a toujours insisté sur la nécessité de lier nos efforts consacrés à promouvoir la paix et le désarmement à ceux que nous faisons en faveur de la coopération internationale et du développement. Je pense que nous avons su relever ce défi et que nous sommes même allés plus loin. À la dernière Conférence sur la relation entre le désarmement et le développement, qui s'est tenue sous l'égide des Nations Unies, c'est le Canada qui a veillé à ce que la sécurité soit définie dorénavant en termes à la

fois de désarmement et de développement et à ce que le développement soit pris dans son acception la plus vaste possible.

Ce n'est donc pas sans une grande fierté que - face à un groupe aussi digne, encore que très exigeant, que le vôtre - je déclare que ce gouvernement a défini, avec l'appui total de la population canadienne, une politique étrangère mondiale, active et responsable. C'est ce qui, en retour, nous a permis de faire preuve d'une bien plus grande cohérence dans la conduite de notre politique étrangère.

J'aimerais situer cette démarche à la fois sous l'angle de ce que le gouvernement a fait au cours des trois dernières années et dans la perspective de ce qu'il a l'intention de faire. Vous me pardonnerez, j'espère, d'insister, en ce qui concerne ce dernier aspect, sur l'aide extérieure qui est l'un des éléments les plus fondamentaux de la politique étrangère du Canada et, ajouterai-je, un domaine dans lequel j'ai une importante part de responsabilités.

L'internationalisme constructif a imprégné chaque initiative prise par ce gouvernement en matière de politique étrangère, qu'il s'agisse de l'affirmation de notre souveraineté et de notre indépendance, de l'appui en faveur tant du renouveau économique national que de la réconciliation nationale, ou du renforcement de la coopération multilatérale.

Quand nous avons cherché à jouer un rôle de premier plan dans la gestion de l'économie mondiale par l'intermédiaire des institutions économiques internationales, ou à lutter contre le protectionnisme et à encourager le prompt lancement des négociations commerciales multilatérales, nous nous sommes efforcés d'assurer au Canada un environnement macro-économique stable.

Qu'il s'agisse d'essayer d'améliorer les relations canado-américaines ou d'intensifier les relations avec des pays du Pacifique; qu'il s'agisse de renforcer nos efforts en profit de la défense commune et de participer pleinement, comme nous l'avons fait, aux négociations en vue du contrôle des armements et de l'amélioration des relations Est-Ouest; qu'il s'agisse enfin des efforts que nous avons consacrés à la création du Sommet francophone ou au renforcement du Commonwealth, nous pratiquons l'internationalisme constructif.

Et tout cela peut se résumer en un mot: influence. Le Canada est l'un des rares pays au monde qui, d'une certaine façon, estime avoir fait davantage pour étendre son influence dans le monde que pour affermir son pouvoir.

Je suppose que le monde où nous vivons a besoin d'influence. Il y a déjà assez - voir trop - de pouvoir. Est-il besoin de vous faire la liste des régions où le bruit des armes l'emporte sur le verbe de l'influence? L'Iran, l'Irak, l'Afghanistan, le Liban, le Moyen-Orient de façon plus générale, l'Amérique centrale. D'un autre côté, n'est-il pas rassurant de constater que dans la lutte interminable de pouvoir que se livrent les deux superpuissances, l'influence de la raison est sur le point de l'emporter pour ce qui est des forces intermédiaires de longue et de courte portées?

Il est peut-être moins spectaculaire d'exercer son influence que d'imposer son pouvoir. Pourtant, c'est beaucoup plus efficace, surtout à long terme. Par exemple, les efforts considérables que nous avons faits pour revitaliser les Nations Unies - de l'intérieur - témoignent clairement de notre approche. Nous voulons que les Nations Unies retrouvent leur importance en tant que forum chargé d'apaiser les tensions régionales. Nous voulons également qu'elles montrent plus efficacement la voie du renouveau économique dans les pays moins développés. Nous voulons nous assurer que les institutions spécialisées ne se livrent pas entre elles une lutte de pouvoir, mais qu'elles se contentent de bien faire leur travail.

Les efforts que nous faisons en vue de promouvoir les droits de l'homme et la justice sociale dans le monde sont également une preuve de notre influence. Le Canada a pris la tête du mouvement qui s'est évertué à harnacher la volonté collective des nations dans la lutte contre la discrimination sociale en Afrique du Sud. Nous n'avons certainement pas gagné la guerre que nous menons contre le fléau de l'apartheid. Pourtant, grâce à l'extraordinaire réseau d'influence que nous formons avec le Commonwealth, les pays de la Francophonie et même avec les sept pays du Sommet, nous espérons un jour avoir raison du racisme institutionnalisé en Afrique du Sud. Entre temps, nous continuerons de fournir aide et encouragement aux États de la Ligne de front.

Je pourrais vous citer encore bien d'autres exemples de notre influence dans le monde. Mais j'estime que, ce qui est important, c'est que le rôle du Canada à l'étranger soit à la fois remarqué et apprécié.

Prenons par exemple l'Afrique. Le Canada jouit sur ce continent d'une estime particulière. Les Canadiens sont réputés pour leurs efforts afin de soulager la famine, leur aide en vue d'alléger le fardeau de la dette et de promouvoir le développement économique. Le Canada a été le seul pays occidental invité à participer à la Conférence des Nations Unies sur le redressement économique de l'Afrique, qui s'est tenue récemment au Nigéria. L'an dernier, le Canada a joué un rôle de premier plan à la Session extraordinaire des Nations Unies sur la situation économique critique en Afrique. L'ambassadeur Lewis est le conseiller spécial du Secrétaire général en ce qui concerne cette question précise. Je suis extrêmement fière de voir que notre premier ministre est le seul chef de gouvernement de sept pays du Sommet à visiter en Afrique australe depuis l'indépendance du Zimbabwe. Il s'agissait d'une démonstration nette de notre solidarité envers les pays de la ligne de front en butte aux menées déstabilisatrices de l'Afrique du sud.

Entre le Nord et le Sud, entre l'Est et l'Ouest, entre les pays développés et en développement, de la Francophonie au Commonwealth, des États-Unis au GATT et aux négociations commerciales multilatérales, nous jouons partout un rôle de rapprochement. Peu de pays peuvent se targuer d'avoir autant d'influence. Peu de pays sont assez désintéressés pour permettre aux autres d'en profiter autant.

Vous ne serez donc pas surpris si je passe maintenant à la question de l'aide publique au développement qui est, sur le plan opérationnel, l'une des expressions les plus fondamentales de cette influence sur le terrain.

Vous vous souvenez certainement que l'un des engagements que nous avons pris durant notre campagne en 1984 était de passer en revue l'ensemble des programmes d'aide publique au développement, dans le cadre de l'examen général de la politique étrangère. La déclaration de principe que le gouvernement a déposée la semaine dernière représente l'aboutissement d'un long processus de consultation.

En fait, trois étapes ont marqué l'étude de cette question: le rapport Simard-Hockin en décembre 1986, le rapport du Comité sénatorial permanent des Affaires étrangères intitulé "Le Canada, les institutions financières internationales et le problème de l'endettement du Tiers monde" en avril 1987, et enfin le rapport du Comité permanent des Affaires étrangères et du Commerce extérieur

publié en mai 1987 (rapport Winegard), auquel le document "Pour bâtir un monde meilleur" apporte la réponse officielle du gouvernement.

Je n'ai donc pas besoin, devant un groupe tel que celui-ci, de souligner à quel point ce gouvernement a pris au sérieux son engagement non seulement d'améliorer l'exécution des programmes d'aide canadiens, mais aussi de veiller à ce que ceux-ci aient des fondements solides.

L'unanimité qui s'est dégagée des recommandations du Comité permanent des Affaires étrangères et du Commerce extérieur a rendu notre tâche à la fois facile et exigeante. Le rapport se devait d'exprimer le point de vue collectif des Canadiens partisans de l'aide, groupe nombreux et capable de faire entendre sa voix dont je pense réellement être le porte-parole au gouvernement. Celui-ci a donc relevé le défi et nous avons accordé notre caution enthousiaste aux trois principes sur lesquels le Comité permanent proposait de fonder notre politique d'aide.

Notre premier objectif consiste à aider les pays et les populations les plus pauvres. Lors du Sommet francophone, à Québec, nous avons fait la preuve que nous ne nous en tenions pas à des déclarations, mais que nos actes étaient en accord avec nos paroles. A cette occasion, nous avons annulé la dette d'aide publique de pays africains d'expression française pour un montant de quelque \$325 millions et annoncé l'engagement de \$17 millions de nouveaux projets.

En second lieu, il s'agit de permettre aux pays en développement de mieux exploiter leurs ressources humaines et de renforcer leurs institutions. De fait, les programmes d'aide publique au développement du Canada mettent l'accent sur la création des infrastructures économiques et sociales propices au développement des capacités humaines et des aptitudes à la gestion. Ce souci inspire, par exemple, notre plan d'action visant à promouvoir le rôle des femmes dans le développement.

En troisième lieu, le Comité permanent a recommandé que l'intérêt du développement prévale toujours dans l'établissement des objectifs des programmes. Selon moi, bien que nous n'ayons jamais négligé les intérêts des gens d'affaires canadiens dans notre politique d'aide, et que nous ayons cherché à promouvoir les échanges, nous n'avons jamais non plus laissé les intérêts commerciaux l'emporter sur les objectifs de développement.

Nous concevons la participation des milieux d'affaires canadiens à l'exécution de nos programmes d'aide à peu près de la même manière que celle des organismes à but non lucratif: il s'agit en fin de compte de répondre efficacement et avec dévouement aux besoins des pays en développement. Je suis convaincue qu'à cet égard nos milieux d'affaires n'ont de leçon à recevoir de personne.

Comme vous le savez, nous avons ajouté un quatrième principe à ceux qu'énonçait le Comité permanent: l'aide au développement doit renforcer les liens entre les citoyens et les institutions du Canada et ceux des pays du Tiers monde. Le but ultime est de mettre sur pied une véritable association des hommes de bonne volonté, de forger une chaîne humaine.

Nous avons soigneusement analysé chacune des recommandations du Comité. Comme notre réponse de la semaine dernière vous l'a montré, nous avons pu les adopter pour la plupart. Il en est quelques-unes que nous ne pouvons accepter en pratique, bien que nous respections les intentions qui les ont inspirées.

Je pense notamment à la recommandation visant à l'établissement d'une grille qui permettrait de classer les pays en développement selon des critères précis d'attitude en matière de droits de la personne. Je reconnais qu'il importe de tenir pleinement compte des considérations relatives aux droits de la personne dans la planification des programmes d'aide du Canada, mais je ne permettrai jamais que les pauvres soient pénalisés pour les actes de leurs gouvernements, ni que les victimes de régimes d'oppression souffrent doublement de leur situation.

Même si nous donnons plus de poids au respect des droits de la personne dans nos critères d'admissibilité, l'importance accordée à la mise en valeur des ressources humaines suffira à assurer que ceux qui souffrent bénéficient en priorité de nos programmes. Notre engagement en faveur des droits de l'homme se reflète par ailleurs dans notre décision de créer un centre international des droits de la personne et du développement institutionnel.

Pendant 13 ans, on n'a cessé de parler de révision et de réforme de notre politique d'aide. Le moment est venu de passer à l'action. Je présenterai très prochainement une stratégie visant à définir les principes et les directives

qui régiront la prestation à l'avenir de nos programmes d'aide d'ici l'an 2 000. Comme je l'ai déjà dit, nos actes doivent être en accord avec nos paroles, et il incombe à chaque Canadien d'y contribuer activement.

Dans un monde interdépendant, les relations internationales font partie intégrante de la vie quotidienne de tous les Canadiens. Pour ce gouvernement, la politique étrangère est assurément une priorité nationale, d'ordre interne. Jamais encore les Canadiens n'avaient participé comme ils le font aujourd'hui à la détermination de leur politique étrangère.

Nous sommes aussi déterminés à faire en sorte que la politique extérieure du Canada exprime et unifie les divers éléments de la société canadienne. Le Sommet francophone, comme l'Accord du Lac Meech, témoigne d'un nouveau sentiment de confiance. Ce même sentiment anime le leadership dont nous témoignons au sein du Commonwealth. Nous collaborons étroitement et harmonieusement avec l'ensemble des provinces dans tous les domaines de la politique étrangère qui les intéressent. Des discussions ont notamment lieu à l'échelon le plus élevé, dans le cadre des Conférences des premiers ministres.

Notre politique étrangère témoigne du désir des Canadiens de vivre dans un monde plus sûr, plus prospère et plus humain. La planète a besoin de l'intervention active d'un pays comme le Canada qui reste fondamentalement convaincu de l'importance du multilatéralisme, et s'emploie à le renforcer.

La coopération et la coordination internationales revêtent une importance cruciale dans un monde interdépendant. Nous saisissons chaque occasion, où et quand elle se présente, pour appuyer les forces de la concertation dans le monde. Nous avons également renouvelé l'engagement du Canada à l'égard de la sécurité collective et de la libéralisation des échanges.

Notre politique d'internationalisme constructif est, selon nous, celle qui convient le mieux à l'interdépendance, contrairement à l'isolement ou au protectionnisme.

L'interdépendance est une réalité, mais aussi une possibilité. C'est pour nous une occasion à saisir afin de remodeler le monde d'une façon plus conforme aux traditions de tolérance et de modération qui ont toujours caractérisé ce pays. La politique d'internationalisme constructif que

nous menons à l'extérieur répond aux efforts que nous faisons à l'intérieur pour parvenir entre nous à des accords et réaliser un consensus. Elle est conforme à une précieuse et longue tradition de politique étrangère canadienne, et témoigne de la confiance que nous avons en notre capacité de promouvoir ce que le Canada a de mieux à offrir. Nous estimons que cette politique répond aux souhaits de l'ensemble du peuple canadien.